

[Traduction]

M. Hellyer: Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement. Le secrétaire parlementaire nous dirait-il quand il va finir par produire le document demandé par les motions n^{os} 248 à 251 inclusivement et comment il explique le retard?

M. Reid: Monsieur l'Orateur, le problème est le même pour toutes les motions parce qu'aux termes de la loi sur les langues officielles tous ces documents doivent être présentés à la Chambre dans les deux langues officielles. Nous avons eu du mal à faire accepter aux ministères qu'ils accordent une priorité spéciale aux réponses aux demandes de documents faites à la Chambre des communes. Nous avons élaboré un programme pour la traduction des documents à forfait. Je vais me renseigner au sujet du problème de l'honorable représentant et voir si je ne puis faire accélérer la traduction.

● (1430)

QUESTIONS ORALES

[Traduction]

LES RESSOURCES ÉNERGÉTIQUES

LE DÉFICIT PRÉVU POUR LE PREMIER TRIMESTRE DE 1974 QUANT AUX LIVRAISONS DE PÉTROLE DES PAYS NON ARABES EN CAS DE RECOURS À LA RAISON DE FORCE MAJEURE

L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources qui nous a informé qu'il prévoyait un déficit de 125,000 barils de pétrole par jour en provenance des pays non arabes du fait que les compagnies fournisseuses ont invoqué le cas de force majeure. Le ministre pourrait-il nous donner pour le premier trimestre de 1974, soit janvier, février et mars, le déficit quotidien prévu en nombre de barils pour chaque pays non arabe? Autrement dit, pourrait-il nous faire un décompte de ces 125,000 barils par jour relativement à chaque pays non arabe?

L'hon. Donald S. Macdonald (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur l'Orateur, on prévoit que le pire déficit pourrait atteindre 125,000... plutôt les 200,000 barils par jour et il me faudra vérifier comment le comité technique de liaison y a abouti car c'est la source de ce renseignement.

M. Stanfield: Monsieur l'Orateur, je trouve surprenant que le ministre soit incapable de fournir ces renseignements à la Chambre, renseignements qui concernent une question d'une telle importance qu'il en a informé le pays.

Des voix: Bravo!

M. Stanfield: Le ministre peut-il nous indiquer le nom des compagnies canadiennes qui ont été informées de réductions éventuelles dans leur fourniture de pétrole provenant de pays non arabes pour les trois premiers mois de l'année prochaine et peut-il nous indiquer l'importance de ce déficit pour chaque compagnie canadienne?

Questions orales

M. Macdonald (Rosedale): Monsieur l'Orateur, comme je l'ai indiqué dans mon exposé de l'autre soir, et en fait au député hier, il s'agit de l'estimation d'un déficit maximum que pourraient subir les compagnies canadiennes au cas où une réduction de leurs approvisionnements aurait effectivement lieu. Il n'y a pas effectivement eu de répartition. Ce que nous faisons, c'est indiquer...

Des voix: Oh, oh!

Une voix: Le ministre est irresponsable et incompétent.

M. Macdonald (Rosedale): Monsieur l'Orateur, je devrais sans doute relire à la Chambre mes remarques qui figurent à la page 8178 du Hansard:

Je crois comprendre pour l'instant qu'il n'y a pas encore eu de répartition, mais les sociétés ont indiqué qu'elles prévoyaient une interruption en vertu d'une disposition de force majeure inscrite dans les contrats d'approvisionnement.

Il n'y a pas eu interruption. Ce que nous avons demandé aux compagnies, c'est de nous dire quelle est la pire situation dans laquelle elles croyaient pouvoir se retrouver en cas d'interruptions cet hiver, et ce chiffre est un chiffre global. Il s'agit ici, évidemment, des raffineurs canadiens de l'Est.

M. Stanfield: J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur. Hier, à la Chambre, le ministre nous a dit qu'un certain nombre de compagnies internationales avaient invoqué la clause de force majeure et que la réduction dans les livraisons futures de pétrole au Canada y était attribuable. Je voudrais demander au ministre si une compagnie internationale a dit à une compagnie canadienne qu'elle invoquerait effectivement la clause de force majeure. Comme il a dit au peuple canadien que nous pouvions nous attendre à des réductions de 125,000 barils par jour en provenance des pays non arabes, déclaration qui a causé de grands soucis, tout particulièrement dans l'Est du Canada, sur quoi se fondait le ministre pour déclarer qu'il pourrait nous manquer 125,000 barils par jour?

M. Macdonald (Rosedale): Monsieur l'Orateur, le chef de l'opposition a invoqué le Règlement et je pourrais peut-être le faire à mon tour. J'ai dit dans ma déclaration de l'autre soir et j'ai répété hier que nous avions prévu la pire des positions.

Des voix: Oh, oh!

M. Macdonald (Rosedale): Et, monsieur l'Orateur, le chef de l'opposition ne devrait pas essayer de déformer mes paroles.

Des voix: Bravo!

Des voix: Oh, oh!

M. Stanfield: Monsieur l'Orateur, j'aimerais demander au ministre si des compagnies pétrolières canadiennes l'ont averti qu'elles s'attendaient à un arrêt des livraisons de pétrole en provenance des pays non arabes. Dans l'affirmative, quelles sont ces compagnies? Il doit le savoir. Il a fait cette déclaration l'autre soir. C'est une question très importante. Quelles sont ces compagnies et quelles sont les perspectives d'arrêt ou de diminution des livraisons qu'elles redoutent? Si le ministre est trop négligent pour avoir pensé à obtenir ces renseignements, pourra-t-il nous les présenter bientôt?